

12 avr 2020 -13:47

Appartient à Conseil des ministres du 11 avril 2020

Plan de transport 2020-2023 de la SNCB

Sur proposition du ministre chargé de la Société nationale des chemins de fer belges François Bellot, le Conseil des ministres a approuvé le plan de transport décembre 2020 - décembre 2023 de la SNCB.

Le plan de transport 12/2020-12/2023 de la SNCB déploiera progressivement 25 nouveaux projets supplémentaires. Cela représente une augmentation de 4,7 % de trains-kilomètres, soit une augmentation absolue de 3,77 millions de trains-kilomètres. Il poursuit plusieurs objectifs :

- augmenter la satisfaction des clients à la fois par l'augmentation de la fréquence, de l'amplitude et de la fiabilité des correspondances
- promouvoir le *shift modal* (demande potentielle) en prenant en compte les besoins de mobilité
- clarifier l'offre en ce qui concerne la vitesse commerciale, la stratégie des haltes, l'harmonisation du matériel, des relations bien définies notamment Intercity (IC), suburbain (S) ou local (L)
- améliorer la ponctualité, garantir la fiabilité du service, augmenter la productivité ainsi que garantir la coordination nécessaire par rapport aux travaux d'Infrabel

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

François Bellot, ministre de la Mobilité, chargé de skeyes et de la Société nationale des chemins de fer belges
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
+32 2 238 28 00
<https://bellot.belgium.be>

Melisa Blot
Porte-parole
+32 471 44 92 49
melisa.blot@bellot.fed.be

Jasper Pillen
Porte-parole
+32 472 78 89 17
jasper.pillen@bellot.fed.be